



200 M TRIAL HOMMES

00:02:34



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS COMITÉ DÉPARTEMENTAL HAUTE-VIENNE

09 OCTOBRE 2023

MAISON MUNICIPALE DES SPORTS – VILLE DE LIMOGES

BIENVENUE

- 19H00 Assemblée générale ordinaire
- 20H20 convivialités
- 22h00 Fin de soirée



FFESSM

HAUTE-VIENNE | 87

fédération française d'études et sports sous-marins comité départemental
Haute-Vienne - Assemblée générale ordinaire



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

fédération française d'études et sports sous-marins comité départemental Haute-Vienne
09 octobre 2023
Maison municipale des sports – ville de Limoges



QUORUM

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NE DÉLIBÈRE VALABLEMENT SUR LA PREMIÈRE CONVOCATION QUE SI LES MEMBRES PRÉSENTS (PRÉSIDENTS DE CLUB) , REPRÉSENTÉS OU AYANT VOTÉ, LE CAS ÉCHÉANT, PAR CORRESPONDANCE, REPRÉSENTENT AU MOINS **LE QUART (1/4)** DE LA TOTALITÉ DES VOIX

fédération française d'études et sports sous-marins
comité départemental Haute-Vienne - Assemblée
générale ordinaire

09 octobre 2023

PIERRE MARTY PRÉSIDENT COMMISSION RÉGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE ET DÉPARTEMENTALE HAUTE-VIENNE TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE



Hommage à Pierre,
sur un texte
d'Antoine G.

Pierre est parti...

« Pierre est parti », « Pierre nous a quitté ». Je ne vous apprends rien. La vérité derrière ces formules, vous la saviez probablement, et la tristesse que ces mots cachent, vous la partagez certainement aussi. Ces formules qui permettent d'alléger la peine de celui qui les prononce sont malheureusement vaines car pleines de fausses promesses : quand on part, quand on quitte un lieu, le retour reste possible. Pierre n'est pas parti, ne nous a pas quittés, il n'est plus là.

PIERRE MARTY PRÉSIDENT COMMISSION RÉGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE ET DÉPARTEMENTALE HAUTE-VIENNE TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE

Il n'est plus là et pourtant il reste avec nous dans nos pensées, notre mémoire, nos discussions. Pierre vit en nous et parmi nous particulièrement parce que pendant les années où nous l'avons connu, il a toujours donné de son temps et de lui-même. Il a donné cette part de lui-même, généreuse, la plus brillante, la plus heureuse, à nos clubs, notre fédération... C'est cette part offerte qui reste vivante en nous. C'est notre souvenir de Pierre qui reste vivant. Ce souvenir notamment de l'avoir vu découvrir, puis apprendre, progresser et enfin former à nos côtés.



PIERRE MARTY PRÉSIDENT COMMISSION RÉGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE ET DÉPARTEMENTALE HAUTE-VIENNE TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE



DEVENIR JUGE FÉDÉRAL

Pierre Marty est devenu juge fédéral après une formation en 2019 afin de pouvoir monter la section de tir sur cible subaquatique de Limoges. Il est également président de la commission tir sur cible subaquatique de Haute-Vienne et de Nouvelle-Aquitaine. Pour devenir juge, le candidat doit en faire la demande auprès du Collège des Juges Fédéraux, être licencié de la FFESSM, appartenir à un club fédéral, et être âgé de 18 ans révolus.



Poussé par un goût soudain pour un sport dans lequel il n'avait pourtant aucune facilité au départ, Pierre s'est plongé dans l'apnée, puis dans la chasse sous-marine et le tir sur cible subaquatique. D'abord comme pratiquant, assidu, cherchant à progresser même hors de l'eau lorsqu'il faisait des exercices d'hypercapnie sur son vélo d'appartement ou en montant l'escalier...

Puis, très rapidement et avec la même envie, il s'est engagé pour développer ses sports en passant des formations de secouriste, d'encadrant et en prenant sa part dans la fédération française d'études et sports sous-marins et le club subaquatique de Limoges, notamment en lançant le tir sur cible dans la région Nouvelle-Aquitaine.

PIERRE MARTY PRÉSIDENT COMMISSION RÉGIONALE NOUVELLE-AQUITAINE ET DÉPARTEMENTALE HAUTE-VIENNE TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE

SPORT ■ Le tir sur cible subaquatique se développe petit à petit en Haute-Vienne grâce à une section dédiée

Entre chasse sous-marine et apnée

Alliant apnée et précision, le tir sur cible subaquatique semble séduire de plus en plus d'apnéistes en Haute-Vienne. Découverte de ce sport méconnu qui tend à se développer dans le département.

Émilie Montalban
emilie.montalban@centrefrance.com

Imaginez du tir à l'arbalète sous l'eau. Voici un petit aperçu de cette nouvelle discipline qui prend de l'ampleur en Haute-Vienne : le tir sur cible subaquatique. Subtil mélange entre contrôle de la respiration et précision, le tir sur cible est un sport à part entière développé par des chasseurs sous-marins et apparu en France il y a une vingtaine d'années.

Entraînements

Au club subaquatique de Limoges, Pierre Marty, chasseur sous-marin depuis l'âge de cinq ans, et d'autres apnéistes ont pratiqué pour la première fois le tir sur cible durant les championnats de France élite qui se sont déroulés à Limoges en 2019 (*).

« Nous pratiquons tous la chasse sous-marine et l'apnée. Le tir subaquatique nous a permis d'allier ces deux activités. Et en juin 2019, nous avons décidé de monter notre propre section au club subaquatique de Limoges », explique Pierre Marty, devenu président de la com-



PRÉCISION ET RAPIDITÉ. Deux capacités nécessaires pour pratiquer le tir sur cible subaquatique. PHOTO : PATRICE DULDISY

mission de tir sur cible subaquatique de Haute-Vienne et de Nouvelle-Aquitaine.

Grâce au développement de la section, la première compétition départementale,

Limoges Impact Aqua-challenge, s'est déroulée le 12 juin dernier, pour le plus grand plaisir des compétiteurs. Afin d'organiser une telle compétition, les apnéistes ont

suivi une formation de juge fédéral et s'entraînent régulièrement. Une fois par semaine, les sportifs s'exercent dans la piscine Saint-Lazare à Limoges. « Le mardi, nous nous en-

traînons à l'apnée et le week-end, nous nous perfectionnons au tir », précise Pierre Marty. En effet, pour pratiquer et exceller dans l'art du tir sur cible subaquatique, il faut être

rapide et précis. « Le plus dur pour les apnéistes c'est de faire deux choses en même temps », souligne ce dernier. Pour Pierre Marty, allier l'apnée et le tir n'est pas un problème. Reste que lui et ses collègues entendent être prêts pour la compétition régionale qui se tiendra normalement au premier trimestre 2023. ■

(*) Championnat qui regroupe l'apnée, la nage avec palmes, la plongée sportive en piscine et le tir sur cible subaquatique.

LES DISCIPLINES

La précision. Une série de 10 tirs en dix minutes, et à une distance de trois mètres. S'il dépasse ce temps, il recevra des pénalités. Des tirs, et par conséquent des points, lui seront retirés puisque ces derniers sont calculés en additionnant les impacts.

Le biathlon. Le départ est donné derrière une ligne d'eau située à 15 mètres de la cible. L'épreuve est chronométrée sans interruption. Le calcul du résultat est donné en fonction du temps et de la qualité des tirs.

Le super-biathlon. Le départ est donné derrière une ligne située à 10 mètres de la cible. Au total, cinq tirs sont à réaliser. Pour valider son temps, le tireur doit avoir mis trois tirs sur les cinq effectués.

Pierre n'est plus là, il a été emporté par les vagues de la vie. Mais, comme les flots sur la grève, son souvenir aussi nous revient et retournera vers nous. Parfois, il y aura certainement les gifles de la vague résolue d'une mélancolie soudaine. Mais sachons surtout rester sensibles à ces moments de joie, de rires, son œil bleu qui frisait, son sourire un peu pincé quand il en disait une, l'air de ne pas la dire.

Restons sensibles au chatouillis du clapotis d'une réminiscence heureuse, à cette douce nostalgie de notre ami. Cet *amarcord* fellinien qui l'animait aussi lorsque Pierrot parlait de ses moments heureux dans l'eau avec nous à apprendre, à enseigner, à chasser des krakens, à pêcher les Saint-Jacques, à vider ses poumons et à chercher cette plénitude qu'offre parfois l'apnée, ou bien à faire le con.

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **ORDINAIRE** DU 10 OCTOBRE 2022



- Merci au secrétariat général pour sa rédaction
- Disponible sur le site www.codep87.fr

SAISON 2022/2023 4 RÉUNIONS DE TRAVAIL DU COMITÉ DIRECTEUR:

- 28 novembre 2022
- 16 janvier 2023
- 03 avril 2023
- 19 juin 2023
- (04 septembre 2023 pour la saison 2023/24)

Merci aux membres du CODIR pour leurs engagements.

Les présentations et comptes-rendus sont disponibles sur www.codep87.fr

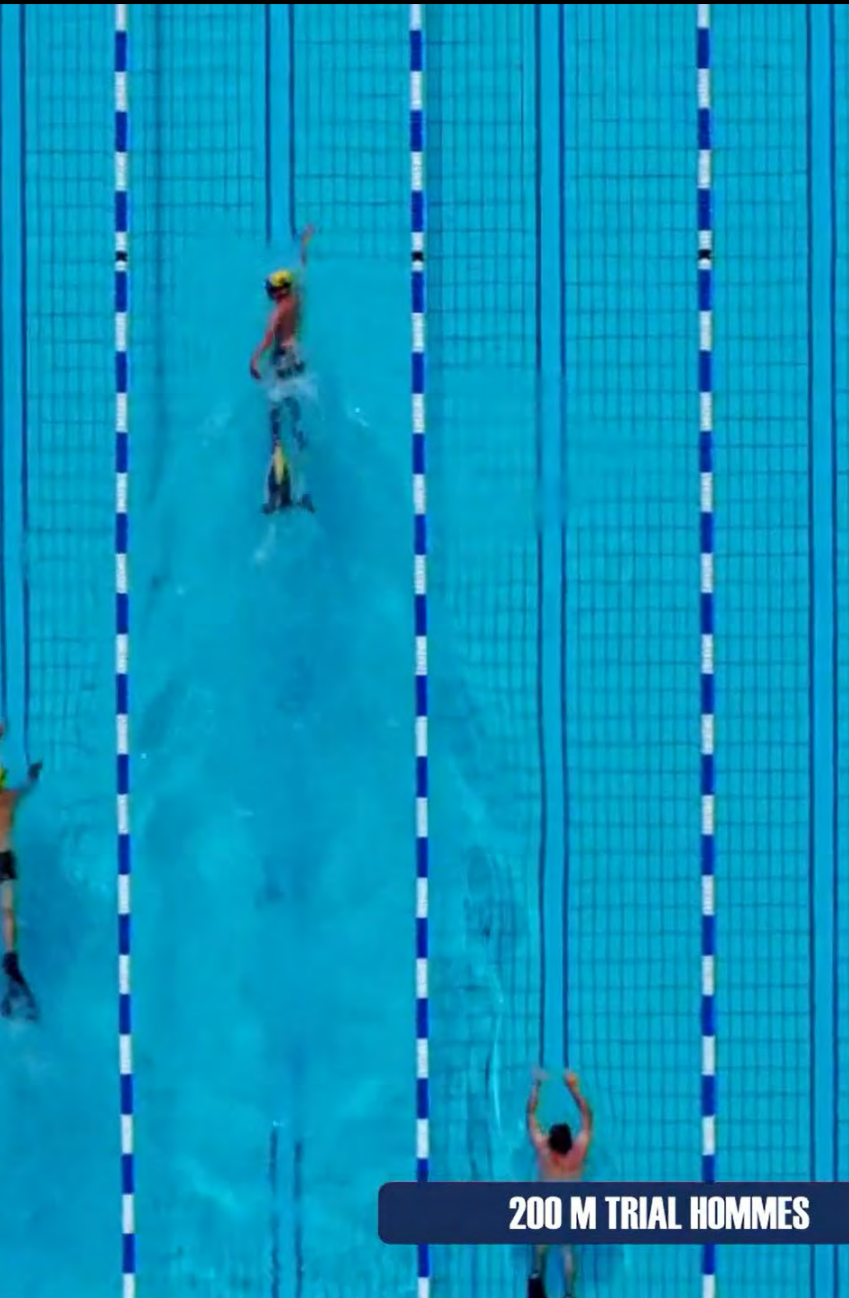
RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Avant tout, je souhaite saluer l'ensemble des bénévoles impliqués dans notre comité et ceux qui assistent à cette assemblée, Le monde associatif doit se renouveler sans cesse afin de concrétiser sa raison d'être, et sans chacun d'entre vous pris en compte, le développement collectif serait impossible.



Développer les sports subaquatiques en Haute-Vienne, sans littoral, sans historique spécifique, mais avec de la motivation s'affiche comme un réel challenge.





RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



Le rebond tant attendu de l'après-pandémie est présent, et la saison 2022/2023 en Haute-Vienne nous le prouve :

non seulement nous avons retrouvé nos licenciés évaporés, mais nous avons performés comme jamais sur la validation des brevets en Haute-Vienne.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



Oui, les encadrants et dirigeants de notre département peuvent être fière de leur engagement auprès des licenciés, car si le nombre souligne le côté factuel de notre progression, c'est avant tout, la qualité, reconnu et apprécier que je veux mettre en avant.

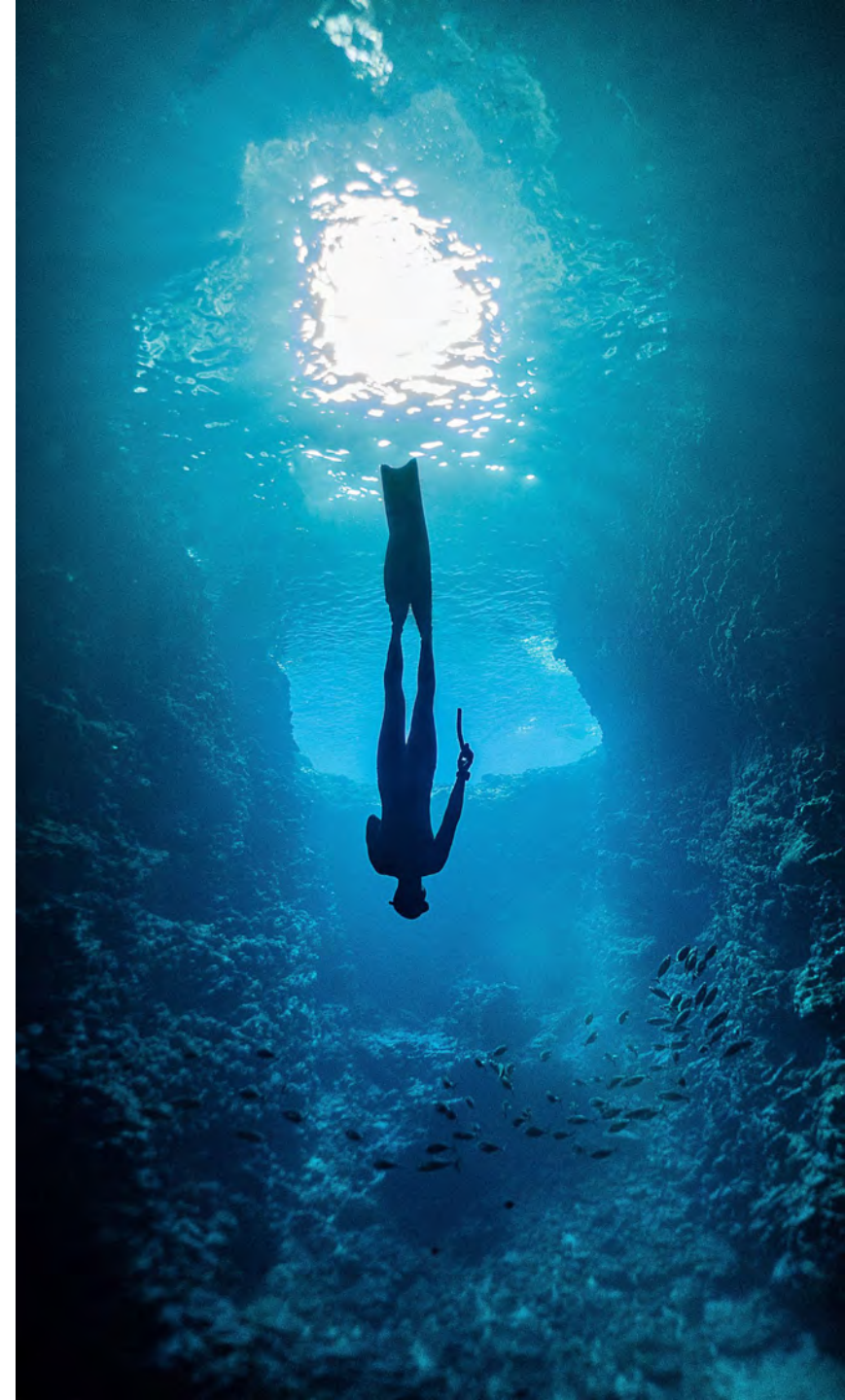
Les témoignages positifs de nos licenciés sont nombreux. Les créneaux d'apnée fonctionnent avec une jauge pleine, ce qui prouve l'attrait de nos formations sportives.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



Et lorsque j'écoute les plongeurs revenant de découvertes à travers le monde expliquant le bon niveau de pratique obtenue avec les encadrants de la Haute-Vienne, je pense à la qualité des formations dans notre département. Et dernièrement, devoir arrêter les inscriptions pour les formations de biologie et environnement subaquatique : encore une formation victime de son succès.

Un succès qui est le vôtre, et qui ne doit pas cacher les enjeux que nous devons relever : l'individualisme et le consumérisme qui gangrène nos clubs. Nous avons tous connu le licencié enthousiaste, prenant sa licence pour vivre une aventure sportive dans un esprit collectif. Ce licencié qui adhère à l'esprit associatif, s'impliquant dans la vie du club, vivant au rythme de la saison s'inscrivant dans le temps long et devenant un bénévole altruiste, apportant bien plus que ce qu'il est venu initialement découvrir. Ce temps semble révolu :



« Je viens, je profite, je pars »

C'est le constat d'un grand nombre d'encadrants et de bénévoles face aux nouveaux entrants.

Effondrement du système associatif bénévole ?

Consommer une activité au lieu de participer à la construction d'une association ?

Ne plus être dans l'échange, mais dans l'achat de service.

Cette réalité bien concrète dans le quotidien de nos dirigeants de clubs ne trouvera pas de réponse dans le fatalisme et aucune réponse toute faite ne peut correspondre au besoin de survie des clubs :

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



À nous de nous réinventer.

À nous de jouer les équilibristes entre l'écoute du primo adhérent d'une part et la préservation du fidèle licencié sur lequel repose le fonctionnement du club. Avant tout ne pas chercher d'opposition entre l'ancien et le nouveau, mais chercher une construction commune dans ces différentes approches, car au final :

Ces deux visages adhèrent au même club, c'est une partition à 4 mains qu'il faut jouer.





Face à cette réalité, votre fédération française d'études et de sports sous-marins et son comité départemental de la Haute-Vienne, l'organe déconcentré au plus proche de la réalité, face à face avec le quotidien des clubs, voulant proposer du concret et pourtant doté des plus petits moyens de la fédération et avec un budget inférieur à la majorité des clubs du département.

**Le comité repose uniquement sur un engagement
humain associatif**

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Cette implication associative, je ne remercierai jamais assez les bénévoles engagés dans notre fédération, car sans faire un bilan exhaustif, en Haute-Vienne, cet engagement vous pouvez le voir.

- Le nouveau créneau pour les jeunes le samedi après midi
- Les formations d'encadrant niveau 1 de plongée sous-marine et d'apnée
- Les formations de biologie et d'environnement subaquatique
- Les 3 diplômes de secourisme spécifique à la sécurité de nos sports
- Les créneaux à l'Aquapolis
- Les résultats en nage avec palme ou en apnée
- La 3e édition du nettoyage de la rivière Vienne
- La présence depuis sa création au forum des associations de la ville de Limoges
- Le passage de la théorie du niveau 4 de plongée sous-marine à limoges
- Un site de Montulat propre avec prochainement un règlement mis à jour



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Notre site de Montulat est le premier site d'activités subaquatique en eaux intérieures de la Nouvelle-Aquitaine. Cette ancienne carrière industrielle située dans le nord du département, fréquenté par des dizaines de clubs pour le loisir, mais aussi par les pompiers-plongeurs de 3 départements.

Cette carrière qui nous permet de progresser dans nos sports à moindre coût s'est vue dotée d'un vestiaire et de toilette spécifique, simple à dire, mais c'est l'aboutissement de plus de 30 années de discussions concrétisées sous l'olympiade 2020/2024.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

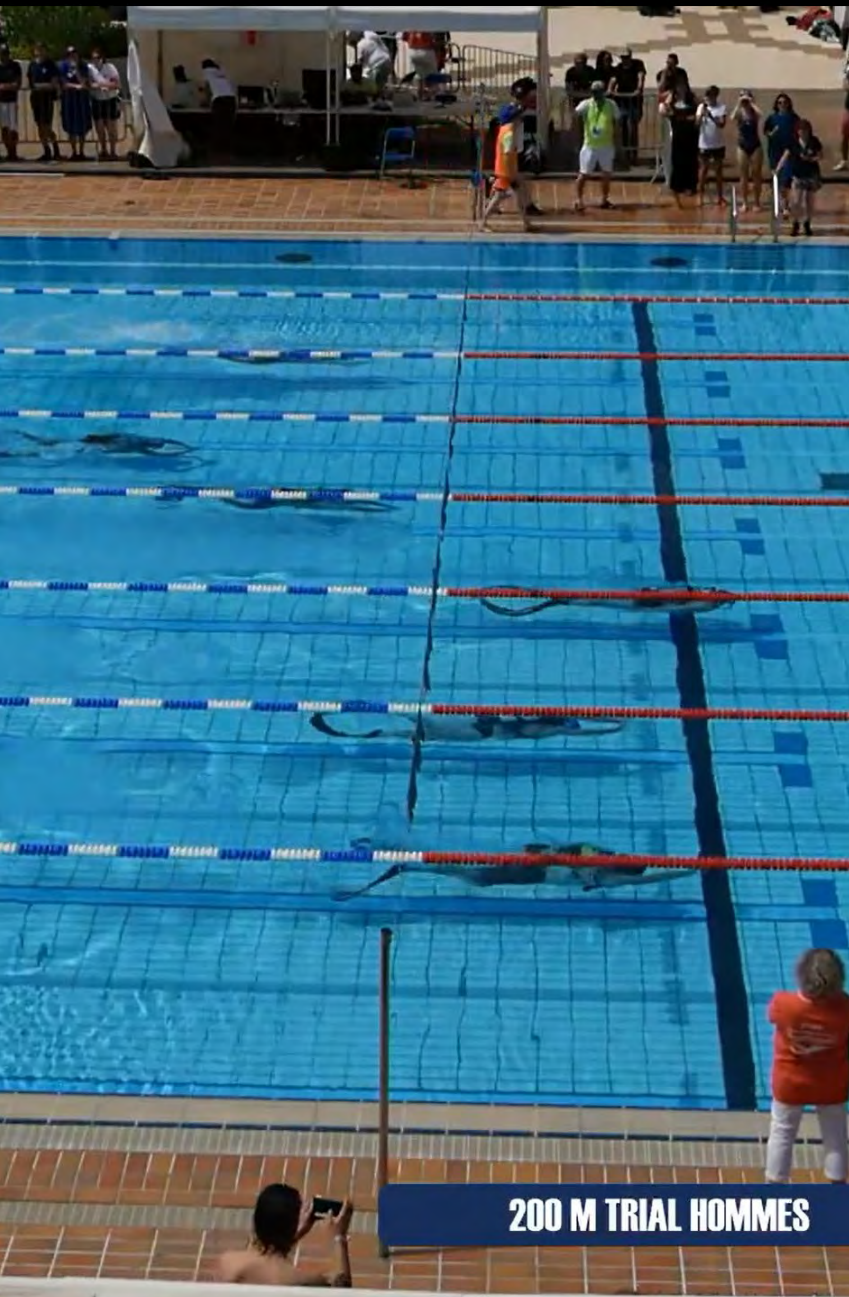


Des prises de décisions collectives, le permis de construire, des dossiers d'aide de l'Europe et de la région Nouvelle-Aquitaine, le suivi de chantier, et le budget ficelé....

Il reste encore des points importants pour finir le dossier administratif, et vous pouvez compter sur votre fédération départementale je vous donne rendez-vous

le 1er juin 2024, 10h30 à Montulat, pour une inauguration.





RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Dans les moments forts de notre saison sportive, au mois de juin 2023, à Beaublanc, au sein de la piscine municipale olympique extérieure de la ville de Limoges, nous avons accueilli les championnats de France de plongée sportive en piscine.

Plus de 400 sportifs venus de toute la France se sont réunis dans notre capital régional, un succès sportif, tant en termes d'organisation que de mise en avant de nos sports. Notre comité sait être au premier plan en amenant ici, à Limoges, des évènements nationaux, avec l'appui fort de la ville de Limoges.

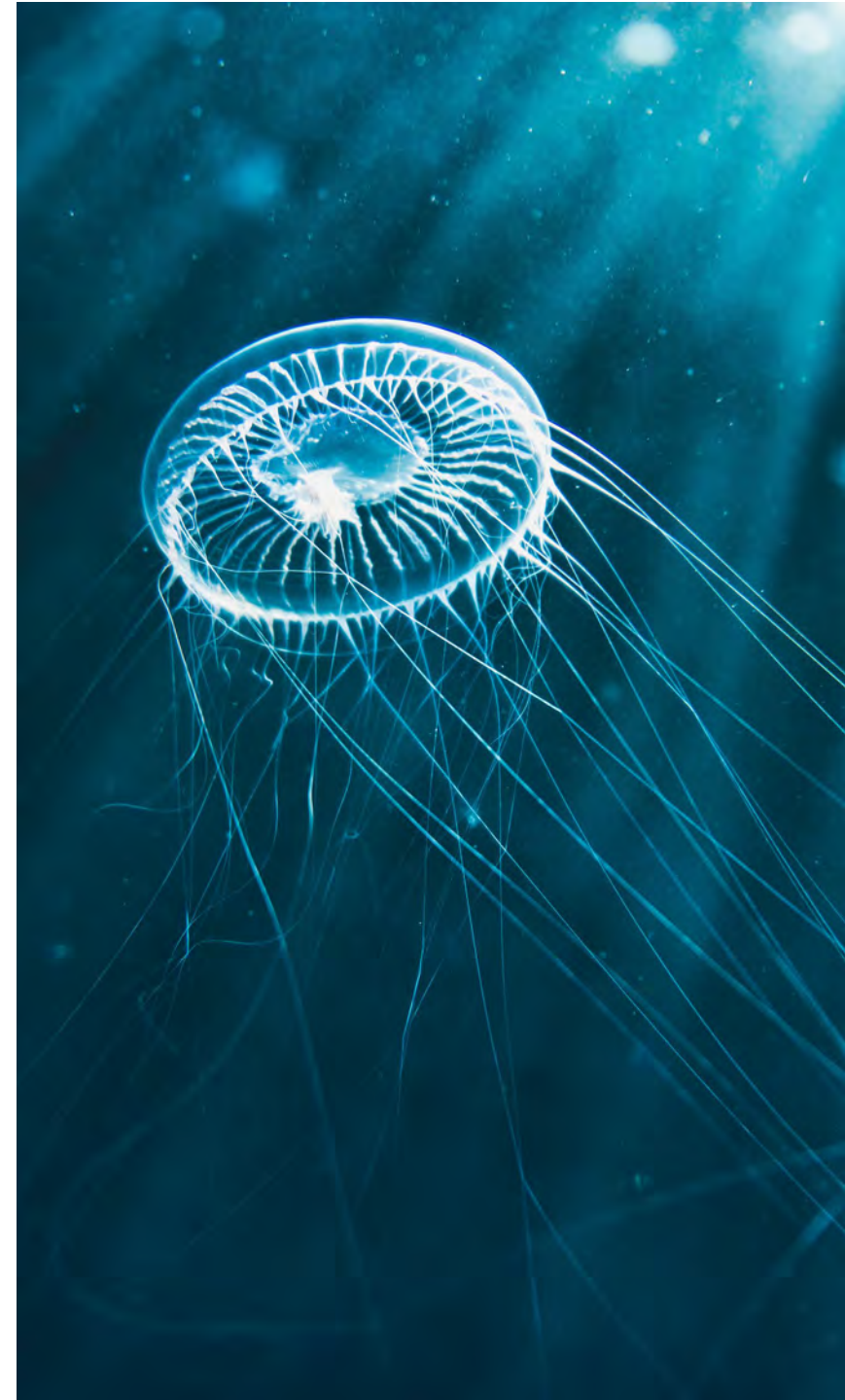
RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT



Tant à dire, mais il faut savoir clore

Et j'aimerais attirer votre attention sur la volonté de l'équipe en place d'être la plus transparente possible dans ses réunions, et vous êtes invités à parcourir l'ensemble des présentations et compte-rendu de chaque réunion du comité directeur, de chaque réunion de commission.

Les problématiques sont débattues, souvent avec passion, afin de développer la fédération au sein de la Haute-Vienne, et nous y arrivons.



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Enfin, la transmission, car l'équipe en place arrivera à la prochaine assemblée générale de 2024 en fin de mandat. Nous avons mis en œuvre de nouveaux outils dématérialisés afin de transmettre rapidement, facilement et complètement les clés du comité. Je pense au passage à la comptabilité analytique avec un service web, voté en CODIR et mis en place par notre trésorier. La dernière ligne droite consistera à choisir un nouvel outil web afin de renouveler notre avance prise il y a plus de dix ans déjà.



Merci à tous les bénévoles engagés

Merci à tous

Aurélien Lazeiras





Rapport moral 2022/2023

Secrétariat générale

Nadia Migout

AG FFESSM CODEP 87



fédération française d'études et sports sous-marins
comité départemental Haute-Vienne – Assemblée
générale ordinaire

Interventions pour le CODEP 87



Septembre Octobre Novembre

- Forum des Assos
- CODIR
- Réunion Com Technique
- RIFAP
- Visio CTAS/ANS
- AG CODEP 87
- AG CSNA

Avril Mai Juin

- CODIR
- Nettoyage de Montulat
- CODIR

2022

2023

Janvier Février Mars

- CODIR
- CTAS en club

Juillet Août

- Championnats de France de PSP
- Baptêmes Aquapolis



FFESSM

HAUTE-VIENNE | 87

fédération française
d'études et sports
sous-marins comité
départemental Haute-
Vienne – Assemblée
générale ordinaire



1. Rédiger les CR

5 CODIR & 1 AG, merci de les lire et de corriger les erreurs

- **Importance des publications**
- Une volonté de transparence de publication
Site internet : codep87.fr

Découverte d'un futur logiciel web,
mise en place d'un logiciel de
gestion

- **Simple à utiliser ?**

Réunion le 16/10 ici à la même heure



FFESSM

HAUTE-VIENNE | 87

fédération française
d'études et sports
sous-marins comité
départemental Haute-
Vienne – Assemblée
générale ordinaire



2. Accompagner

La création de projets associatifs des clubs
pour

- **Les demandes de subventions**
Résoudre les problèmes d'attendus par rapport au compte Asso
- **ANS**
Choisir l'intitulé qui correspond le mieux au projet et dont le Fédé va approuver le contenu
- **Poursuivre**
Pour palier aux difficultés financières et continuer à fonctionner



FFESSM

HAUTE-VIENNE | 87

fédération française
d'études et sports
sous-marins comité
départemental Haute-
Vienne – Assemblée
générale ordinaire



3. Fédérer

Au travers des évènements où plusieurs clubs peuvent participer

- **Nettoyage de Montulat 17/06**
10 licencié.es voir plus de regroupent pour embellir le site de plongée
- **Plongée Jeunes depuis le 30/09**
pour préparer le Challenge Oxyjeunes ouvert à 20 jeunes à la piscine Saint-Lazare
- **3ème édition de "Ma Vienne Propre" le 22/10**

En partenariat avec l'association
Escalaes Solidaires et le Club d'Aviron

Ce que les gens en disent

Un licencié de longue expérience après un CODIR :

“Il n’y a jamais eu autant d’activités variées au CODEP 87”

“C’est sympa de faire connaissance avec de nouvelles personnes”

Un bénévole au cours d’une formation RIFAP CODEP87

Un président de club accompagné pour la demande de subvention :

“Merci pour l’aide”



FFESSM

HAUTE-VIENNE | 87

fédération française
d'études et sports
sous-marins comité
départemental Haute-
Vienne – Assemblée
générale ordinaire



4. Conclusion

Merci à tous et à toutes de participer au développement des activités subaquatiques

→ **Grandes étapes**

Le vestiaire de Montulat

Le développement de l'apnée

→ **Témoignages**

Participent à la motivation

→ **Et ensuite ?**

La relève pour l'année prochaine



RAPPORT MORAL SECRETARIAT GÉNÉRAL

VOTE

Présidents
de club





BILAN FINANCIER

Pascal Delahaye

Trésorier

Le détail des comptes est en libre accès lors de l'assemblée, les documents sont imprimés, disponibles auprès du trésorier

09 octobre 2023

fédération française d'études et
sports sous-marins comité
départemental Haute-Vienne -
Assemblée générale ordinaire



COMMISSION APNÉE

RESULTAT = 56,56€

COMMISSION APNÉE = -423,90€ (AIDE À LA FORMATION
ET POULIE)

APNÉE COMPÉTITION = 0€

APNÉE DU MERCREDI = 0€

FORMATION INITIATEUR = 87,90€

EXAMEN INITIATEUR = 349,52€

APNÉE MONTLUÇON = 43,04€

ABANDON DE CREANCE = 729€

BENEVOLAT = 2155€

PRESTATIONS EN NATURE = 3448€



COMMISSION ARCHEOLOGIE

RESULTAT = 873€

RELIQUAT SUBVENTION ET FACTURE 2021/2022

COMMISSION BIO

RESULTAT = 629,18€

FORMATIONS = 274,85€

SORTIE ESTRAN = -5,80€

SORTIE HENDAYE = 360,13€

ABANDON DE CREANCES = 666€

BENEVOLAT = 1600€



NAGE AVEC PALMES

RESULTAT = -152€

ACHAT DE MONOPALMES = -152€

BENEVOLAT = 785€

LIGNES D'EAU = 1700€

COMMISSION MEDICALE

RESULTAT = 258,12€

RIFA APNEE = 73,92€

RIFA PLONGÉE = 184,20€

BENEVOLAT = 600€

COMMISSION PLONGÉE SOUS-MARINE

RESULTAT = -48,19€

AIDE À LA FORMATION = -1200€

EXAMEN N4 = 291,79€

FORMATION INITIATEURS = 0€

WEEK END INITIATEURS = 268,16€

EXAMEN INITIATEUR = 602,56€

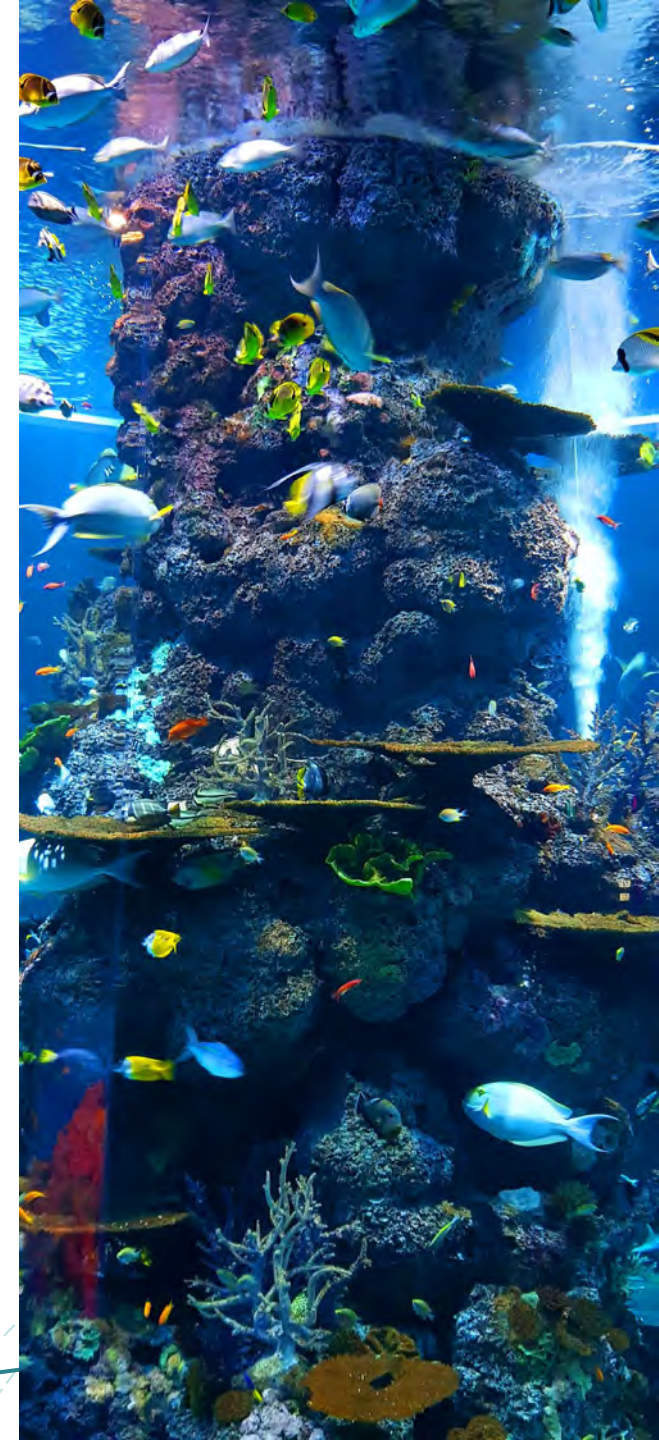
RECYCLAGE TIV. = -10,70€

BENEVOLAT = 4600€

TIR SUR CIBLE

RESULTAT = -159,25

DEPLACEMENT FORMATEUR = -159,25€



MONTULAT

RESULTAT = 369,59€

IMPOTS FONCIER = -159€

PROCHAIN EXERCICE 262€

ASSURANCES = - 71,14€

PROCHAIN EXERCICE 228,35€

COTISATIONS = 1060€

FOURNITURES DIVERSES = 460,31€

BENEVOLAT = 360€

ABANDON DE CREANCES = 339€

CHAMPIONNATS DE FRANCE PSP

RESULTAT = 511,92€

BUVETTE = 511,92€

BENEVOLAT = 2000€



BENEVOLAT POUR DIFFERENTES ACTIONS HORS COMISSIONS

BAPTEMES AQUAPOLIS	= 2700€
TRIATHLON	= 800€
CODIR(S).	= 1200€
BUREAU	= 6100€
FORUM ASSOCIATIONS	= 600€



COMPTES BANCAIRES
DISPONIBILITÉS = 20060,65€ (121617,41)

CREDIT MUTUEL = 3201,99€. (1910,57)

LIVRET = 16643,08€ (10491,26)

PAYPAL = 215,58€ (173,18)

Comite Départemental Fédération Française d'études et sports sous-marins

COMPTE DE RESULTAT


du 01/09/2022 au 31/08/2023

export BasiCompta au 27/09/2023

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	7 784,34 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	9 461,10 €
Achats d'études et de prestations de services	6 519,62 €	Prestation de services	8 746,34 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	581,78 €	Vente de marchandises	714,76 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	43,00 €	Produits des activités annexes	0,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	639,94 €		0,00 €
61 - Services extérieurs	397,56 €	74- Subventions d'exploitation	2 655,00 €
Sous traitance générale	193,10 €	Etat: ANS, ARS, ...	0,00 €
Assurance	204,46 €		0,00 €
62 - Autres services extérieurs	5 527,87 €		0,00 €
Publicité, publication	1 550,00 €	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €
Déplacements, missions	3 838,67 €		0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	79,20 €	Organismes sociaux (à détailler):	0,00 €
Services bancaires, autres	60,00 €		0,00 €
63 - Impôts et taxes	159,00 €	Fédération	0,00 €
Autres impôts et taxes	159,00 €	ASP	0,00 €
65- Autres charges de gestion courante	71,38 €	76 - Produits financiers	151,82 €
67- Charges exceptionnelles	0,00 €	78 – Reprises sur amortissements et provisions	1 341,69 €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	6 708,77 €	79 - Transfert de charges	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	20 648,92 €	TOTAL DES PRODUITS	20 274,06 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	34 628,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	34 628,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	10 448,00 €	Prestations en nature	10 448,00 €
Personnel bénévole	24 180,00 €	Bénévolat	24 180,00 €
TOTAL DES CHARGES	55 276,92 €	TOTAL DES PRODUITS	54 902,06 €

Résultat : -374,86 €

VOTE du QUITUS
Présidents de club



Budget prévisionnel

Charges	Montants réalisés	Montants budgétés	Produits	Montants réalisés	Montants budgétés
60 - Achat	7 784 €	7 643 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	9 461 €	11 000 €
Achats d'études et de prestations de services	6 520 €	7 000 €	Prestation de services	8 746 €	10 500 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	582 €	600 €	Vente de marchandises	715 €	500 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	43 €	43 €	Produits des activités annexes	0 €	0 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	640 €	0 €			
Autres fournitures	0 €	0 €			
61 - Services extérieurs	398 €	491 €	74 - Subventions d'exploitation	2 655 €	0 €
Sous traitance générale	193 €	131 €	Etat (ANS, ARS, ...)	0 €	0 €
Locations	0 €	0 €			
Entretien et réparation	0 €	0 €	Région(s)	0 €	0 €
Assurance	204 €	360 €			
Documentation	0 €	0 €			
Divers	0 €	0 €	Département(s)	0 €	0 €
62 - Autres services extérieurs	5 528 €	3 145 €			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0 €	0 €	Commune(s)	0 €	0 €
Publicité, publication	1 550 €	1 500 €	subvention communauté de communes et agglomérations	0 €	0 €
Déplacements, missions	3 839 €	1 500 €			
Frais postaux et de	79 €			0 €	

télécommunications	85 €	Organismes sociaux (à détailler)	0 €	
Services bancaires, autres	60 €			
63 - Impôts et taxes	159 €	262 €	Fédération	0 €
Impôts et taxes sur rémunération	0 €	0 €	Fonds européens	0 €
Autres impôts et taxes	159 €	262 €	ASP	0 €
64 - Charges de personnel	0 €	0 €		
Rémunération des personnels	0 €	0 €	Autres recettes (précisez)	2 655 €
Charges sociales	0 €	0 €	75 - Autres produits de gestion courante	6 664 €
Autres charges de personnel	0 €	0 €	Dont cotisations	1 870 €
65 - Autres charges de gestion courante	71 €	0 €	76 - Produits financiers	152 €
66 - Charges financières	0 €	400 €	77 - Produits exceptionnels	0 €
67 - Charges exceptionnelles	0 €	0 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	1 342 €
68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	6 709 €	6 709 €	79 - Transfert de charges	0 €
TOTAL DES CHARGES	20 649 €	18 650 €	TOTAL DES PRODUITS	20 274 €
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	34 628 €	36 000 €	87 - Contributions volontaires en nature	34 628 €
Secours en nature	0 €	0 €	Dons en nature	0 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	10 448 €	11 000 €	Prestations en nature	10 448 €
Personnel bénévole	24 180 €	25 000 €	Bénévolat	24 180 €
TOTAL DES CHARGES	55 277 €	54 650 €	TOTAL DES PRODUITS	54 902 €

Résultat réalisé = -375 €

Résultat budgété = 0 €

VOTE
Présidents
de club

09 octobre
2023

fédération française
d'études et sports
sous-marins comité
départemental
Haute-Vienne -
Assemblée
générale ordinaire

L'AQUAPOLIS

Un partenariat permettant la mise à disposition du bassin multifonction les mercredis, en échange des baptêmes de plongée sous-marine l'été et la participation à l'organisation du triathlon.

La subvention par Limoges métropole de 3 lignes d'eau:

2 pour la nage avec palme les mercredis

1 pour la compétition apnée les vendredis



09 octobre 2023

fédération française d'étude
départementale Haute-Vienne





MONTULAT

Les travaux sont terminés, c'est un établissement 12 étoiles, la plaque est officiel!

Reste la finalisation du dossier administratif avec le versement des dernières subvention



fédération française d'études et de sports sous-marins comité départemental Haute-Vienne - Assemblée générale ordinaire



MONTULAT

Visite de contrôle de la
région Nouvelle-aqitaine
ce jeudi 12 octobre
2023

Inauguration le 1 juin
2024 à 10h30



UNION EUROPÉENNE

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

fédération française d'études et
sports sous-marins comité
départemental Haute-Vienne -
Assemblée générale ordinaire



LES INSTITUTIONS



LIMOGES

**ARTS DU FEU
ET INNOVATION**



VILLE DE LIMOGES



LIMOGES

**ARTS DU FEU
ET INNOVATION**

Mise à disposition des bassins de la ville de Limoges aux différents clubs de notre fédération

Cela équivaut à une subvention de plus de 83 000€ annuelle.

L'organisation des championnats de France de plongée sportive en piscine équivaut à une subvention de 53 000€

RAPPORTS ET BILANS DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS ET RÉFÉRENTS ACTIVITÉS



COMMISSION APNÉE

Jean-Pierre Marcheix





COMMISSION APNÉE CODEP 87

NOMBRE ENCADRANTS : 16 (4 MEF1 ET 7 IE 2 ET 5 IE1)

ENTRAINEMENTS : LES MERCREDIS DE 20H À 21H45 À L'AQUAPOLIS DE LIMOGES

- 3 groupes (débutant, niveau intermédiaire, niveau confirmé)
- Inscription obligatoire sur www.codep87.fr
- Être licencié au sein du CODEP 87
- Possibilité de baptême sur ces créneaux



BILAN DES FORMATIONS

Point fort : Formation initiateur organisée à Limoges cette année

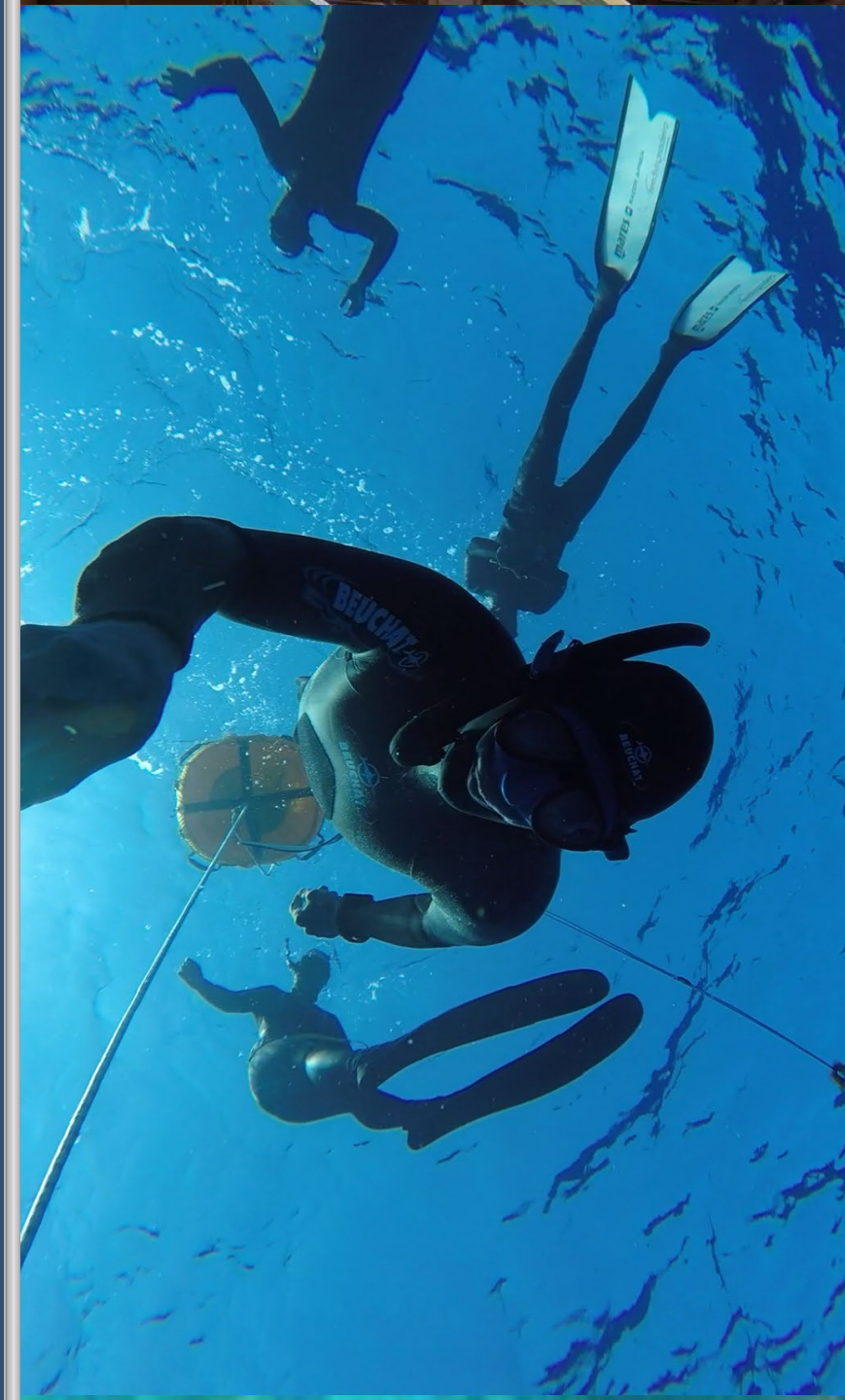
Liste des Brevets obtenus Durant la saison :

Formation RIFAA	9
Niveau apnéiste piscine	13
Niveau apnéiste eau libre	1
Niveau apnéiste confirmé eau libre	1
Niveau apnéiste expert	3
Initiateur	6
MEF1	2



PARTENARIATS

- Avec le CSNA qui propose des stages toute l'année
- Avec le club de Poitiers possibilité de suivre les cours à la fosse de civaux les jeudis soirs
- Avec l'aquapolis participation bénévole au triathlon mars 2023



BILAN DES SORTIES

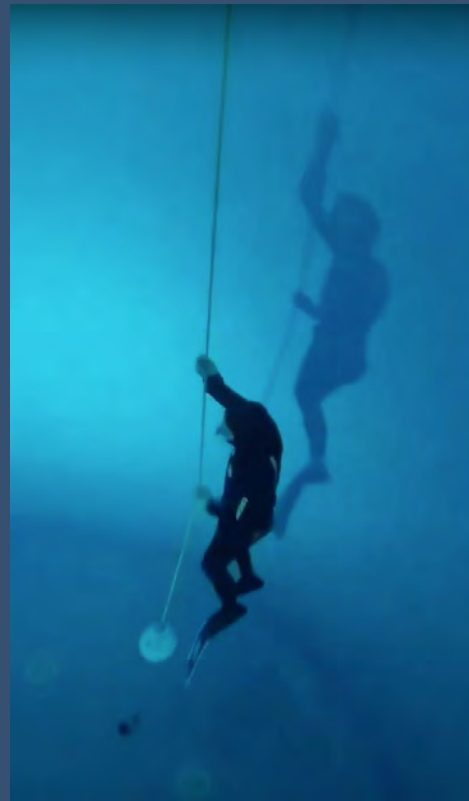
Sorties en fosse :

4 Sorties organisées à Montluçon

Sorties en milieu naturel :

Réalisation d'un règlement apnée pour la carrière de Montulat

- 12 sorties à la carrière de Montulat
- 1 sortie à la carrière du pont des piles
- 1 sortie à la carrière de Travassac



SECTION COMPÉTITION

Entraînements :

Tous les vendredis de 19h à 21 h à l'Aquapolis

Compétition d'Agen : 21 Janvier

Margotte arrive 3 ème avec 136 m en monopalme

Compétition de la Rochelle : 2 avril

4 personnes du CODEP ont participé

Margotte médaille d'or avec 152 m

Coupe de France St Raphaël : 7 mai

Monopalme : Margotte Bryzmann à la 5e place de sa catégorie
156,10 m



PERSPECTIVES

Formations en cours

- 3 initiateurs

Formation prévue :

- RIFAA
- 1 IE
- 1 MEF1

Evènements prévisionnelles :

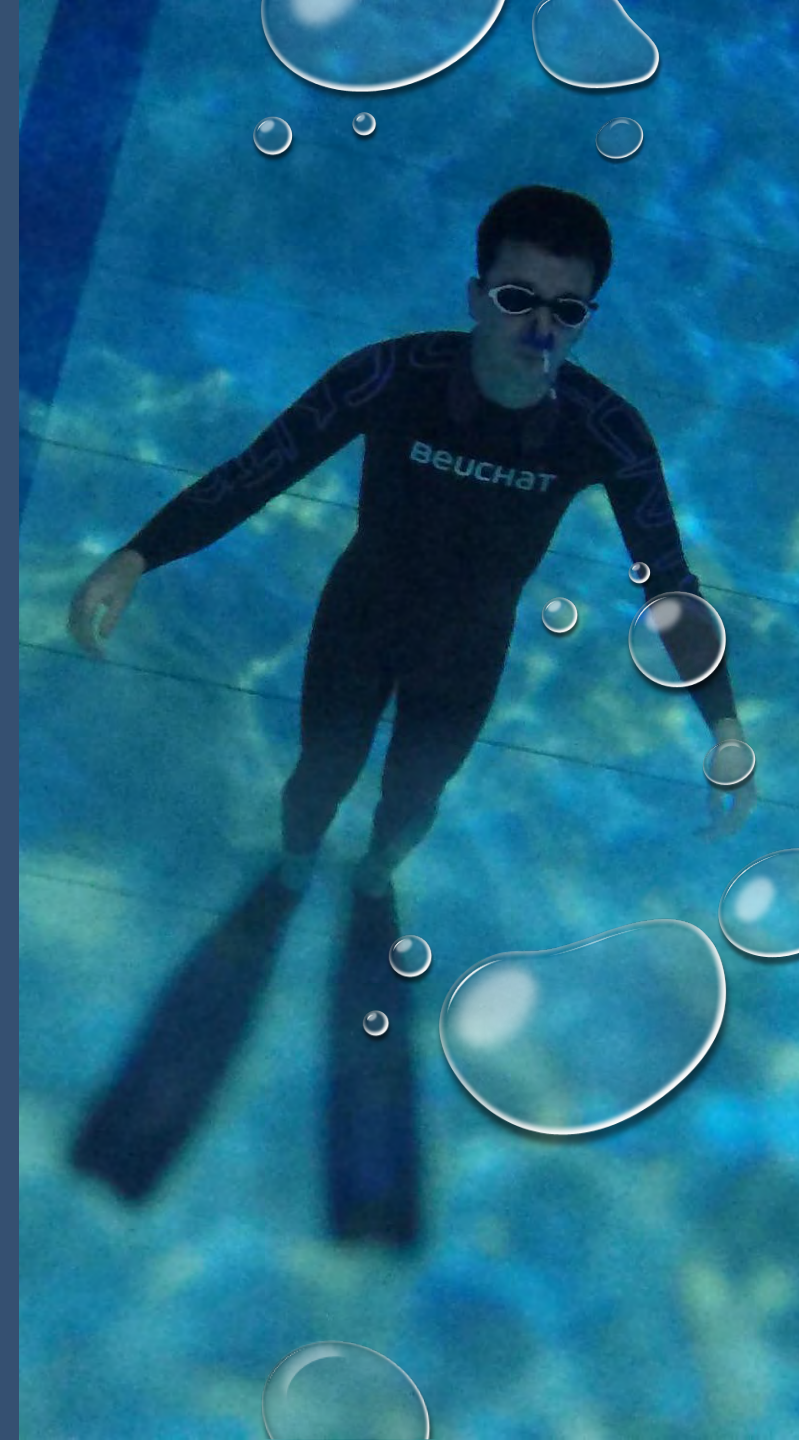
4 sorties en fosse à Montluçon (19/11, 28/01, 24/03, 05/05)

Poursuite des sorties à Montulat :

Souhait d'organiser une compétition sur Limoges et un événement caritatif

Formations prévisionnelles :

- Formation aux différents brevets d'apnéiste
- Formation Handi sub EH1 (printemps 2024)
- Participation aux stages du CNSA



COMMISSION APNÉE

Jean-Pierre Marcheix



VOTE
Présidents
de club





FFESSM

**ENVIRONNEMENT &
BIO SUBAQUATIQUES**
HAUTE-VIENNE | 87

**Commission environnement
& Bio sub**

*Fédération française d'études et
sports-sous marins*

Comité départemental Haute-Vienne
35 Bd de Beaublanc, 87100 Limoges

www.codep87.fr

biologie@codep87.fr



COMMISSION Environnement et BIO CODEP 87

Christine Bonnet





FFESSM
ENVIRONNEMENT &
BIO SUBAQUATIQUES
HAUTE-VIENNE | 87

Commission environnement
& Bio sub
*Fédération française d'études et
sports-sous marins*
Comité départemental Haute-Vienne
35 Bd de Beaublanc, 87100 Limoges
www.codep87.fr
biologie@codep87.fr



COMMISSION Environnement et BIO CODEP 87

Com Bio 87 : Christine Bonnet –Marc Villechalane –Isabelle Anglard
- futur FB1: samuel Thomassin
- référente technique Bio : Nadia Migout

Axes de la commission environnement et Bio

Connaître et respecter l'environnement subaquatique

- **Formations Plongeur Bio1 (découverte; respect environnement) et Plongeur Bio2 (comprendre: embranchements; associations ; classification....; analyse d'un milieu en plongée) pour plongeurs CODEP 87 et Codep 23 (Club la souterraine);**
- **Sorties estran ouvertes aux licenciés FFESSM,**
- **Plongées bio milieu naturel pour validation des niveaux pb1 ou pb2; plongeurs PA20.**
- **Participation cursus plongeur N1 ou N2 au sein de clubs (connaissance milieu; respect environnement);**
- **Partenariat avec LNE : prospection moules eau douce (S Thomassin)**

BILAN SAISON BIO 2022-2023

- 1 formation PB2 :
 - 9 stagiaires; 8 validations pb2
 - Estran ile d'AIX 3/2023;
 - we plongées bio Hendaye 6/2023



SAISON BIO 2023-2024

- . 1 formation PB1: 13 inscrits;
- 2 week-end: decembre et mars ,
- Sortie estran Ile de Ré -Oleron : début mars 2024
- . → WE plongée bio pour pb1 ;étang de Thau:
- . Soirée Bio en février 2024 pour codep 87.



FFESSM

ENVIRONNEMENT &
BIO SUBAQUATIQUES
HAUTE-VIENNE | 87

Commission environnement
& Bio sub

*Fédération française d'études et
sports-sous marins*

Comité départemental Haute-Vienne
35 Bd de Beaublanc, 87100 Limoges

www.codep87.fr

biologie@codep87.fr




COMMISSION Environnement et BIO CODEP 87

VOTE

Présidents
de club

COMMISSION MÉDICALE



VOTE

Présidents
de club

Dr Jean-François Pons

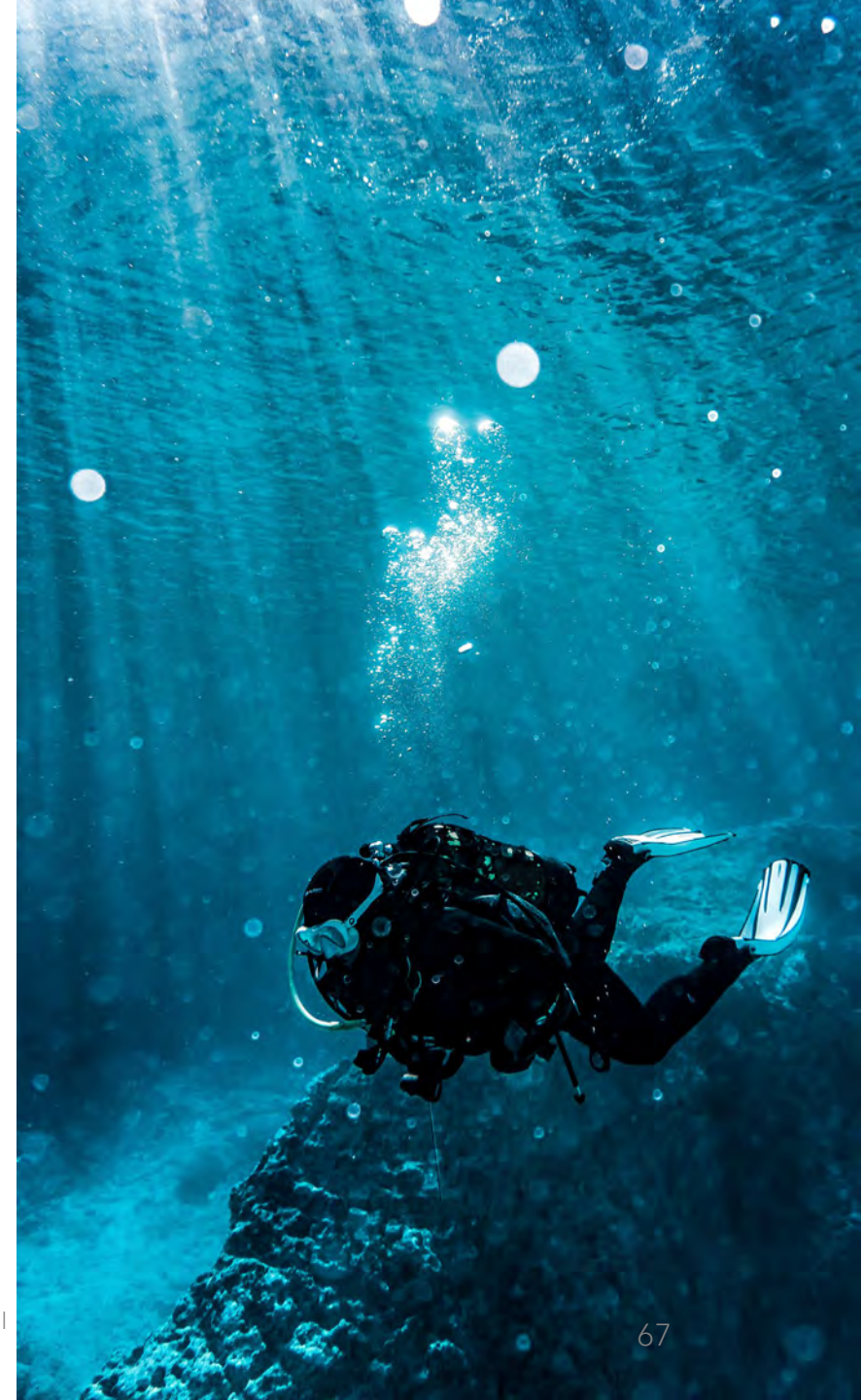
09 octobre 2023

fédération française d'études et sports sous-marins comité départemental
Haute-Vienne - Assemblée générale ordinaire

COMMISSION PLONGÉE SOUS-MARINE



Roland Rambis



COMMISSION PLONGÉE SOUS-MARINE

Pour la saison 2022-2023 :



Initial initiateur - 21 candidats - tous reçus - 30€/personne - 450€ de bénéfice.

Examen th GP-N4 - 11 candidats - tous reçus - 50€/personne - 310€ de bénéfice.

Examen Initiateur - 9 candidats - tous reçus - 70€/personne - 340€ de bénéfice.

COMMISSION PLONGÉE SOUS-MARINE

Intervention du trésorier
FFESSM CODEP 87 pour
remettre en perspective les 3
affirmations du responsable de
la commission plongée sous-
marine - voir la diapositive sur le
budget de la commission -



COMMISSION PLONGÉE SOUS-MARINE

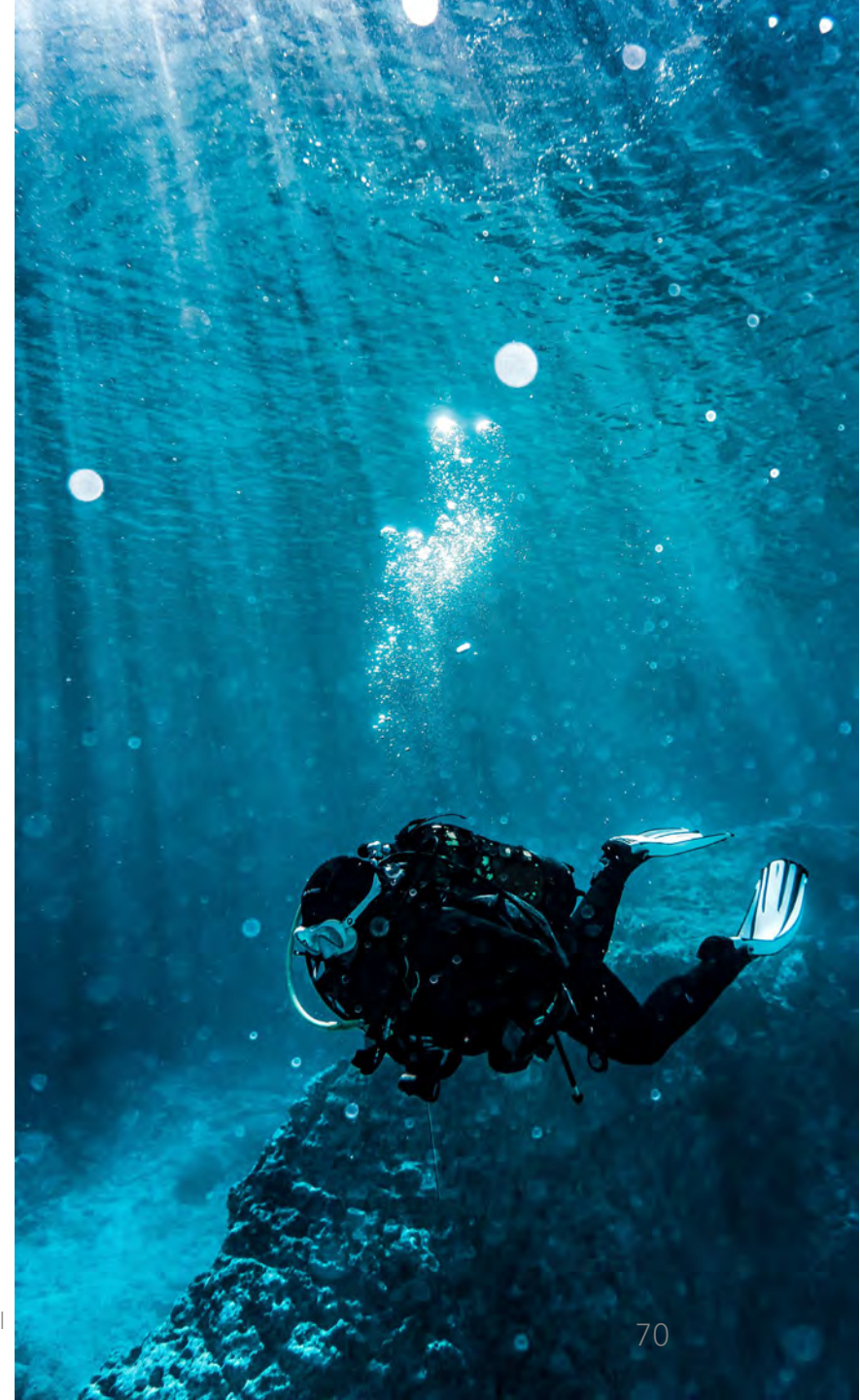


VOTE

Présidents
de club



Roland Rambis



COMMISSION PLONGÉE SOUS-MARINE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Formation TSI : 06 et 13 novembre 2023

Stage initial initiateur : à Limoges,
les 18 et 19 novembre 2023

Recyclages TIV : à Limoges - référent Jean
Lafont le 10 décembre 2023

TIV : à Limoges - référent Jean Lafont le 10
et 11 février 2024

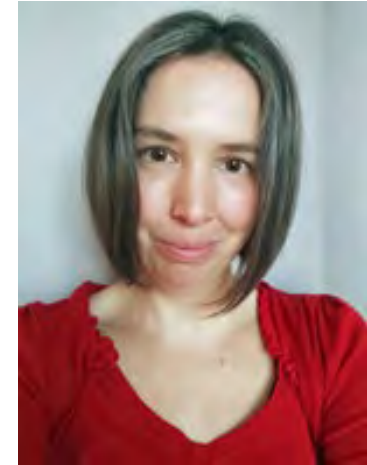
Examen Théorie du niveau 4: 23 mars 2024

Examen initiateur : à Limoges, le 07 avril
2024

Théorie E2 module 6-20 m : 15 avril 2024

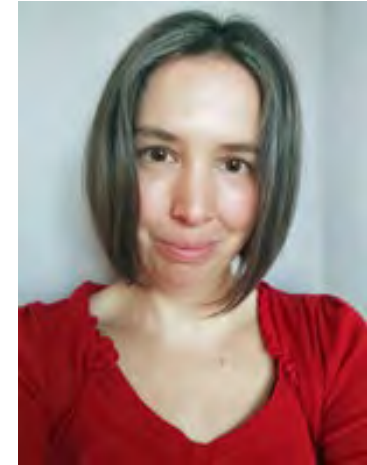


COMMISSION NAGE AVEC PALMES



Béatrice
Nevoit,

COMMISSION NAGE AVEC PALMES



Béatrice
Nevoit,



COMITÉ
SUBAQUATIQUE
NOUVELLE-
AQUITAINE

Assemblée générale régionale

Le 19 novembre 2023 à Rochefort

Assemblée générale nationale les 02 et 03
décembre 2023 à Bordeaux

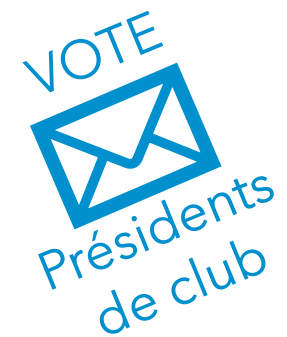
Salon de la plongée du 11 au 14 janvier 2024 avec
stand CSNA



09 octobre 2023

ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE
ÉLÉCTIVE
2024

Lundi 09 octobre 2024



09 octobre 2023

fédération française d'études et sports sous-marins
comité départemental Haute-Vienne - Assemblée
générale ordinaire

AIDE À LA FORMATION

- Batiste Grizon
 - Jean-Pierre Marcheix
 - Emmanuelle Monteil
 - Leslie Marini
-
- Nadia Migout
(demande un
abandon de créance)



REMISE DES MÉDAILLES



09 octobre 2023

fédération française d'études et sports sous-marins
comité départemental Haute-Vienne - Assemblée
générale ordinaire

MÉDAILLES
NATIONALE
FFESSM



FFESSM

FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

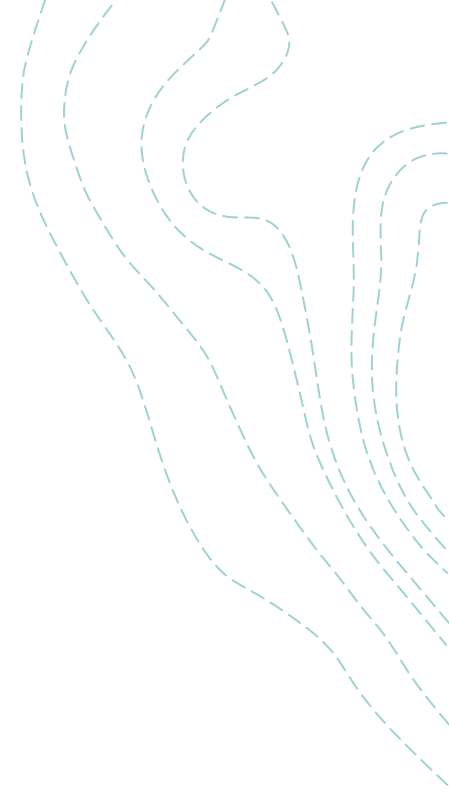
Daniel Basset licencié depuis : 1977 (46 ans)

présidents du club subaquatique de Limoges pendant plus de 10

à l'origine de plusieurs projets au sein du club subaquatique de Limoges : achat du bateau, achat du local du club

il est le lien entre les anciens et nouveaux membres

MÉDAILLE OR DU COMITÉ RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE (CSNA) 2014



FFESSM

HAUTE-VIENNE | 87

QUESTIONS DIVERSES

**MERCI
ET À TRÈS
BIENTÔT !**

FIN DE SOIRÉE 22H

09 octobre 2023



fédération française d'études et
sports sous-marins comité
départemental Haute-Vienne -
Assemblée générale ordinaire

